SURVEILLER
pendant 30 jours

QUE FAIRE APRÈS UNE MORSURE ?

Tout d'abord, **restez serein.**

- Un **nombre limité** de tiques est infecté.
- Une tique infectée **ne transmet pas nécessairement** une maladie.
- En cas de doute, vérifiez avec votre médecin traitant si la tique a été **complètement enlevée**.
- Soyez attentifs à l'apparition de **symptômes** : fièvre, maux de têtes, douleurs articulaires, etc.

- Surveillez la zone où la tique s'est accrochée **pendant 30 jours** afin d'exclure l'apparition d'une **rougeur grandissante** (érythème migrant).

NOTEZ BIEN

En cas de **plaque suspecte** ou d'apparition des symptômes décrits plus haut, **consultez votre médecin traitant** en mentionnant la morsure de tique. Des **traitements** existent.

Pour vous aider à vous souvenir de la **DATE de la morsure**, inscrivez-la ici :

.....

Pour signaler la morsure :
tiquesnet.sciensano.be

CONTACTS UNIQUEMENT POUR LES PROFESSIONNELS

La Direction Surveillance des Maladies Infectieuses de l'AVIQ

071/33.77.77
surveillance.sante@aviq.be

traceinwal.aviq.be

L'AVIQ À VOTRE ÉCOUTE

NUMÉRO GRATUIT
0800/16.061 - numérogratuit@aviq.be

WWW.AVIQ.BE
Retrouvez-nous aussi sur les réseaux sociaux !

Avec la collaboration de sciensano

www.sciensano.be

Numéro de dépôt légal D/2022/7646/21

Éd. responsable : F. Lannoy | Rue de la Rivelaine 21, 6061 Charleroi

TIQUES

Quelques conseils pour
PRÉVENIR & RÉAGIR

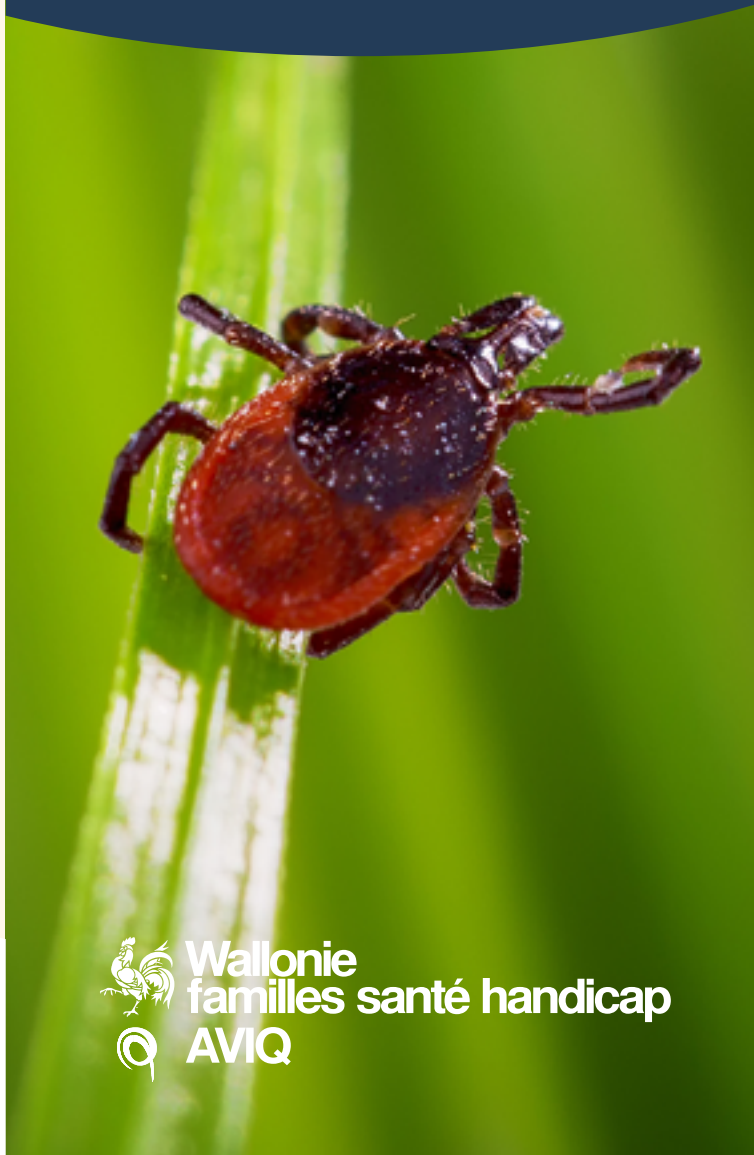

Wallonie
familles santé handicap
AVIQ

QU'EST-CE QU'UNE TIQUE ?

Une tique est un **petit acarien** de couleur brun-noir. Sa taille varie de quelques millimètres à 1,5 cm dans nos régions, en fonction du stade de développement.

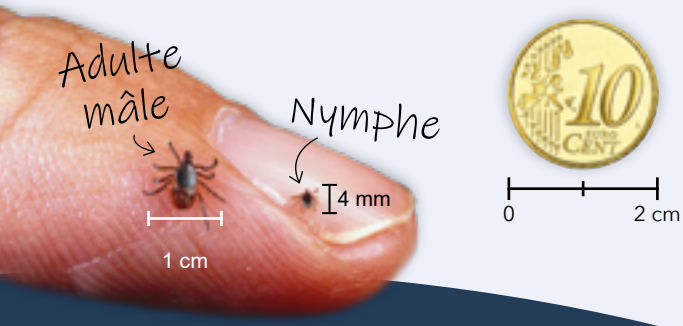

QUELS SONT LES RISQUES LIÉS AUX TIQUES ?

Les tiques peuvent être vecteurs de maladies comme par exemple **la maladie de Lyme**.

Les premiers symptômes de la maladie de Lyme peuvent apparaître **entre 3 et 30 jours après la morsure**. Le symptôme le plus courant est une rougeur sur la peau qui s'étend progressivement et cause peu ou pas de douleur ni de démangeaison.

Avant

PRÉVENIR

QUAND ÊTRE ATTENTIF ?

- **Particulièrement de MARS à OCTOBRE**

Les tiques se retrouvent essentiellement dans des **endroits ombragés** envahis par les broussailles, les fougères, les herbes hautes, etc. On les trouve en abondance dans des **forêts, bois** et **réserves naturelles** mais également dans les **jardins**.

La plupart des morsures de tiques surviennent lors du jardinage, d'une promenade ou activité en forêt, dans des prairies, des dunes, des espaces verts urbains...

COMMENT ÉVITER LES MORSURES ?

- Restez sur des **sentiers battus**, en évitant le contact avec les buissons et les herbes hautes.
- Portez des **vêtements couvrants** les bras et les jambes, ainsi que des **chaussures fermées**, en mettant le pantalon dans les chaussettes.
- En période estivale, un **répulsif type DEET 30 à 50 %** peut être utilisé sur la peau exposée, en évitant le visage et les mains. L'application du répulsif doit être renouvelée toutes les 2 à 3 heures.

INSPECTER

Après

QUAND FAUT-IL VÉRIFIER ?

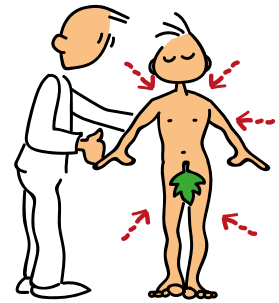

Après chaque promenade ou jardinage (ou autre exposition potentielle à des tiques), **contrôlez la peau** pour vérifier qu'aucune tique ne s'y soit fixée.

La recherche de la tique doit se faire sur **tout le corps** en insistant sur les **zones de plis, la tête, derrière les oreilles et le cou** en particulier chez les enfants.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Porter des **vêtements clairs** lors d'une activité dans la nature permet de repérer plus rapidement les tiques pas encore fixées sur la peau !

RÉAGIR

en cas de morsures

COMMENT L'ENLEVER ?

En cas de morsure, la tique doit être retirée **le plus rapidement possible** avec une **carte ou une pince à tiques** positionnée le plus près possible de la peau sans comprimer ou tourner le corps de la tique : n'utilisez **pas d'éther, d'alcool ou de vaseline !**